

**M. McIvor:** J'ai souvent affirmé en cette enceinte que je m'intéresse autant que les autres députés à la question des pensions de vieillesse et autres. Je ne cesserai pas de revendiquer un foyer, des vêtements et des aliments convenables pour ceux qui ne peuvent gagner leur vie. Pour l'instant, cependant, j'aurais tort de demander le relèvement de la pension de vieillesse tant qu'on ne versera pas aux personnes atteintes d'arthrite et d'autres maladies incurables une pension égale à celle que touchent les vieillards. J'ai déjà dit que si le parti libéral reste au pouvoir assez longtemps, les restrictions disparaîtront et qu'on versera des pensions de \$50 par mois aux vieillards.

Il y a aussi l'envers de la médaille. Je connais un député éminent qui a versé des cotisations à un régime de pensions pendant trente-cinq ans, mais sa pension ne dépassera pas celle qu'on accorde aux vieillards. Par conséquent, le plus tôt le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social pourra instituer pour tous les Canadiens un régime de pension national, avec participation, le mieux ce sera pour tout le monde, car le salarié pourra recevoir un peu plus qu'il ne lui faut pour vivre et en consacrer un peu moins à l'achat de bière de gingembre afin de placer ses économies dans une caisse ou un régime de pension qui lui donnera, dans sa vieillesse, une pension convenable. A mon sens, la mesure s'impose.

J'ai été très heureux d'entendre le ministre des Mines et Ressources (M. Gibson) faire aujourd'hui une déclaration à propos de l'or. Je n'ai pas oublié la dernière crise. Sans les mines situées au nord de Port-Arthur et de Fort-William, les sans-travail auraient été plus nombreux qu'à l'époque. Les mines ont créé bien des emplois et nos gars étaient contents de quitter leur foyer pour prendre ces emplois, car ils en avaient besoin. Nous espérons que la mesure prise favorisera l'extraction de l'or.

Dans la production de l'or, cependant, on oublie le prospecteur. J'ai inscrit au *Feuilleton* une résolution qui demande d'envoyer un géologue sur les lieux lorsqu'un prospecteur découvre une mine. Si la mine contient de l'or ou un autre métal précieux, on procédera ensuite à des recherches et à l'extraction. Une fois la mine en exploitation, on pourrait soustraire les frais des bénéficiaires.

Il est une autre question dont on nous a parlé pendant un ou deux jours. C'est l'avis que la commission royale sur la radio, recommande, entre autres choses, un relèvement du prix du permis de \$2.50 à \$4 ou \$5. Il faudrait que je dispose de beaucoup plus

de renseignements avant de pouvoir consentir à cette majoration. Ce supplément serait pénible pour les cultivateurs de tout le pays qui ne possèdent que des postes à accumulateurs. Bien entendu les députés, dont l'indemnité est considérable, peuvent bien se permettre de payer \$5 au lieu de \$2.50, mais il n'en va pas ainsi de celui qui gagne juste le nécessaire et qui n'a pas grand chose à dépenser. Je serais tout disposé à payer \$5, ne serait-ce que pour le plaisir d'écouter les émissions consacrées au hockey et à cause du bien qui peut venir des services religieux qu'on irradie le dimanche, mais je ne suis pas le moins du monde prêt à appuyer une augmentation du prix du permis avant de posséder plus de renseignements.

Comme je l'ai dit l'an dernier, nous qui habitons la tête des lacs cherchons à veiller sur notre jeunesse. Je crois que Fort-William donne l'exemple du soin à donner aux garçons et aux filles, tant l'hiver que l'été. Partout dans la ville, on trouve des terrains de jeu surveillés qui comportent chacun une piscine ouverte à tous, même aux tout petits qui peuvent barboter dans un coin. Il y a là, en tout temps, des surveillants rémunérés. Lorsque vient l'hiver, que nous accueillons avec plaisir, 28 patinoires dotées de surveillants permettent aux garçons et filles de jouer au hockey; on trouve tout à côté d'autres patinoires où le patinage seulement est autorisé. Il faut nous occuper de nos garçons et filles si nous voulons en faire de bons citoyens. Lorsqu'on enseigne aux garçons et filles à aller à l'église de leur choix,—ou tout autre lieu où se donne l'enseignement religieux,—nous savons que leur conduite n'en sera que meilleure plus tard.

Il n'y avait pas de piscine dans le quartier quatre à Fort-William bien qu'il y en eut une au centre de la ville. Les habitants de la partie ouest étaient d'avis qu'il devrait y avoir une autre piscine, mais la ville ne disposait pas des fonds requis et apparemment les gouvernements fédéral et provincial n'étaient pas prêts à en dépenser à cet endroit. Les jeunes gens de la région prirent l'affaire en main et, à force d'organisation et grâce à une certaine aide de la ville, ils construisirent une des plus belles piscines en plein air qui soit au Canada. Tout député qui aimerait prendre un véritable bain n'aurait qu'à se rendre à cette piscine, en été bien entendu. Vous avez là un exemple de ce qu'un groupe de gens désintéressés et résolus peuvent faire, et je leur rends hommage.

Il y a certaines questions d'intérêt local que nous demandons au Gouvernement d'étudier. Il y a une rivière dont il faudrait baisser le niveau, à l'embouchure, et un brise-lames qu'il faudrait construire en avant de l'île n° 2. Cependant, nous reparlerons de